

TRAVAUX SUR LA RAMPE DU PONT Y SITUÉE RUE DE GOURNAY À CREIL – MISE EN PLACE DE DÉVIATIONS

Attention travaux ! Du lundi 16 au vendredi 20 août, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) organise des travaux de reprise de voirie et de réseau sur la rampe du Pont Y côté rue de Gournay à Creil. Des restrictions de circulation sont mises en place avec une déviation pour les véhicules légers et une autre pour les poids lourds. La circulation piétonne et cycliste est maintenue pendant les travaux.

L'ACSO poursuit sa campagne d'amélioration de la voirie. À Creil, du 16 au 20 août, cela concerne la rampe du Pont Y située rue de Gournay. La circulation sur le pont dans l'axe de la rue Jean Jaurès (reliant Creil et Montataire) est quant à elle maintenue. Deux déviations sont mises en place pour contourner les travaux :

- Véhicules légers : passage sous le Pont Y par la voie Irène et Frédéric Joliot-Curie et l'impasse de Gournay.
- Poids lourds (+ de 3,5 mètres) : passage par la D200 et l'avenue du 8 mai 1945, la rue Gambetta et la rue de Verdun à Nogent-sur-Oise.

L'agglomération, consciente des difficultés rencontrées pendant ces travaux, met tout en œuvre pour faciliter la vie des usagers du secteur.

En annexe : plan de déviation

CONTACTS PRESSE : 23-210809

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains.
L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.